

Charte d'engagement écoresponsable



Année 2022

Office de Tourisme

Tel :

Site web :

Adresse mail :

Charte d'engagement écoresponsable 2022



De la démarche à la charte

Le développement durable apparait aujourd'hui comme un impératif. Mettre en adéquation notre image nature, nos pratiques et savoir-faire, notre offre touristique est un objectif que nous poursuivons collectivement depuis quelques années, conscients et soucieux de notre environnement et de notre cadre de vie.






Sur la base d'une première expérience écotourisme initiée sur la Communauté de communes du Seignanx en 2008, le Pays Adour Landes Océanes en partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme et des prestataires touristiques, s'est donné pour objectif de diffuser ces enjeux, partager ces objectifs et coconstruire cette démarche. C'est ainsi que la Charte tourisme durable, après des journées d'échanges, de formation et d'accompagnement avec des professionnels du tourisme, de l'environnement et des collectivités, a vu le jour en 2012.

Cette charte s'adresse à tous les acteurs touristiques qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les espaces naturels et le cadre de vie local. Elle participe d'un réseau d'acteurs souhaitant s'engager collectivement et de concert pour coconstruire et accompagner cette dynamique du tourisme durable sur le territoire.








De la charte à la candidature

Dans un souci de simplification, ce document, mettant en avant la charte tourisme durable, a une quintuple vocation.

Il permet, par un système de cases à cocher :

-  La mise en avant des critères de la charte
-  L'autodiagnostic des structures quant à ces critères
-  Le diagnostic partagé lors de la visite sur place accompagné du référent du territoire à minima
-  La candidature à la charte qui sera analysée par le Comité technique
-  La signature par les parties prenantes d'un seul et même document d'engagement.

Pour candidater à cette charte et s'engager dans cette démarche, plusieurs étapes peuvent être mises en avant :

-  Mise en relation et explication par le référent local, l'office de tourisme, de la démarche
-  Autodiagnostic du candidat potentiel via ce document
-  Visite et diagnostic sur place par le référent local à minima et le coordinateur
-  Montage du dossier entre le candidat et le référent
-  Présentation de la candidature en Groupe projet puis en Comité technique pour validation
-  Retour auprès du candidat et signature par les trois parties prenantes de ce document dans le cadre de la validation
-  Mise à disposition des outils de sensibilisation et de communication par le référent local.

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022





ENGAGEMENTS DES PRESTATAIRES

Cette charte s'adresse aux acteurs touristiques qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les espaces naturels et le cadre de vie local.

Elle a pour objet de permettre à chacun d'être sensibilisé et accompagné dans cette démarche afin d'inscrire le développement durable dans sa pratique professionnelle.

Cette charte est animée par un référent local, l'office de tourisme, qui assure le relais de l'information sur la démarche tourisme durable, le suivi et la communication, en lien avec l'intercommunalité et le Pays Adour Landes Océanes. Elle fera l'objet d'une évaluation tous les 3 ans, avec un suivi annuel auprès du prestataire engagé.







En signant cette charte, le prestataire s'engage à :

-  Respecter les critères de la charte listés ci-après,
-  Transmettre la preuve des engagements au référent local,
-  Participer à la promotion d'un tourisme durable sur le territoire : utiliser les outils de communication proposés, intégrer son engagement dans sa communication interne et externe,
-  Faire partie d'un réseau et partager son expérience : participer aux rencontres et actions d'information, de sensibilisation ou formations liées au Tourisme Durable.





CONTREPARTIE DES PARTENAIRES

Les Offices de Tourisme, les intercommunalités et le Pays Adour Landes Océanes, s'engagent conjointement à contribuer au développement d'un tourisme durable.

Le PETR Pays Adour Landes Océanes s'engage à :

-  Coordonner et accompagner la démarche en lien avec les référents locaux et les partenaires
-  Animer un réseau d'échanges au travers du Groupe Projet « Tourisme Durable »
-  Fournir une attestation de diagnostic éco-responsable sur la base de ce document
-  Fournir un kit de sensibilisation et de communication permettant d'afficher son engagement ou d'être accompagné : logo, site internet, rencontres, ateliers, formations...
-  Recenser les actions menées par les partenaires
-  Réaliser un bilan annuel de la démarche et proposer des améliorations éventuelles.

En lien avec les partenaires, l'Office de tourisme s'engage à être le référent local de la démarche, et propose les services suivants aux signataires :

-  Assurer le suivi et l'accompagnement des prestataires engagés
-  Mettre à disposition des outils pratiques de mise en œuvre de la charte (ex : kit écoresponsable, fiches pratiques...)
-  Mettre à disposition les outils de sensibilisation et de communication (logo « Tourisme Durable », affiche...)
-  Communiquer sur la démarche pour donner de la visibilité aux acteurs engagés.

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

SIGNATURE DES PARTENAIRES

Coordonnées du coordinateur

Pays Adour Landes Océanes - PETR

A Saint Geours de Marenne

Tel : 05 58 57 41 40

Courriel de la personne en charge du suivi : tourisme@pays-alo.fr

Coordonnées du référent

Office de Tourisme / Intercommunalité :

Ville / Territoire communautaire :

Tel :

Courriel :

Coordonnées du signataire

Raison sociale (professionnels) :

Nom :

Prénom :

Ville :

Tel :

Courriel :

Fait à :

Le :

Pour le coordinateur

Le Pays Adour Landes Océanes – PETR

La Présidente

Pour le référent local

L'Office de tourisme ou l'EPCI

Le Président / le responsable

Pour le prestataire,

Le gérant / le responsable

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

 **LES CRITÈRES :** Les signataires s'engagent à

✓ Acheter éco-responsable et local

- 1/ Favoriser des prestataires et des fournisseurs écoresponsables et/ou locaux
- 2/ Préférer des produits éco-labellisés ou alternatifs moins nocifs pour l'environnement
- 3/ Nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires

✓ Réduire la consommation d'énergie

- 4/ Acheter ou remplacer les équipements électriques par des appareils de classe A ou des équipements de basse consommation
- 5/ Opter pour une utilisation raisonnée des appareils électriques
- 6/ Favoriser le recours aux énergies renouvelables

✓ Favoriser la biodiversité

- 7/ Limiter l'entretien des espaces verts, et si nécessaire utiliser des produits écolabellisés ou des traitements alternatifs, sans pesticide
- 8/ Utiliser des espèces végétales locales pour les futures plantations, et/ou mettre en place des outils pour favoriser la biodiversité

✓ Préserver la ressource en eau

- 9/ Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels, et en limitant au strict nécessaire les produits dangereux
- 10/ Réduire la consommation d'eau et installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit (<8litres / minute) pour la robinetterie

✓ Diminuer la production de déchets

- 11/ Installer ou indiquer un tri sélectif des déchets facilement accessible y compris des déchets dangereux
- 12/ Préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables

✓ Limiter la pollution numérique

- 13/ Optimiser la gestion des courriers électroniques
- 14/ Optimiser la gestion des données numériques

✓ Sensibiliser à cette démarche

- 15/ Informer la clientèle, le personnel et les partenaires de la démarche tourisme durable
- 16/ Valoriser le réseau des acteurs chartés tourisme durable auprès de la clientèle et des acteurs locaux
- 17/ Transmettre son savoir et/ou mettre à disposition de la documentation sur l'offre nature locale auprès des clients
- 18/ Favoriser les rencontres et la concertation
- 19/ Faciliter l'accès au séjour et à l'offre pour tous

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Initier des actions solidaires

20/ Apporter son soutien à des projets locaux d'utilité sociale et/ou d'intérêt collectif

21/ Avoir mis en place des actions solidaires pour soutenir certains publics

✓ Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel

22/ Être exemplaire dans la mise en place du protocole sanitaire au sein de l'établissement en fonction de la réglementation gouvernementale en vigueur et sensibiliser la clientèle

✓ Améliorer la qualité de vie au sein de la structure / Amorcer une démarche RSE ?

23/ Bénéficier d'un cadre de fonctionnement et le respecter

24/ Favoriser l'implication et la montée en compétences des personnels

25/ Respecter et mettre en œuvre des principes d'égalité et d'équité

26/ S'engager et piloter la démarche tourisme durable

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

 **DIAGNOSTIC** de votre activité

Les critères de la charte tourisme durable sont déclinés ci-après par actions et propositions de pratiques. Ce document, une fois complété, permet ainsi **de bénéficier d'un état des lieux de votre activité par rapport aux engagements de la charte, à un instant donné**. Il peut ainsi être utilisé pour un autodiagnostic, un diagnostic réalisé sur place et partagé, et ainsi comme dossier de candidature à la charte.

Il permettra également d'avoir un suivi de cette démarche dans son ensemble, dans le cadre d'un échange annuel.

Merci de compléter ce formulaire, de cocher les cases pour lesquelles les critères sont réalisés et d'apporter vos précisions complémentaires.

✓ Informations générales :

Date (jour/mois/année) du diagnostic : / / 2022

Nom de la structure :

Préciser le secteur d'activités (hébergement, activité de loisirs, restaurant...) :

Nom du propriétaire ou du gérant :

Adresse de la structure concernée :

.....

.....

Téléphone : Courriel :

Référent de la structure en charge de ce dossier :

Téléphone du référent (si différent) : Courriel du référent :

Nombre de salariés dans la structure (hors saison/haute saison) :

Si vous êtes un hébergement, nombre de lits :

Nombre de nuitées ou de visites sur une année (préciser par exemple l'année) :

Le taux de fréquentation de votre activité est suivi au (*quotidien, toutes les semaines, mensuellement, annuellement... et selon les saisons*) :

Votre structure est-elle déjà engagée dans une démarche de labellisation ? Merci de préciser laquelle.

.....

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Acheter éco-responsable et local

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
1	Favoriser des prestataires et des fournisseurs écoresponsables et/ou locaux		
	A - Prestataires locaux situés sur le territoire des Landes : commerçants, artisans (boulangerie, boucherie), producteurs (bienvenue à la ferme, accueil paysan, visite d'exploitations agricoles, vente directe, possibilité de vendre les produits des agriculteurs dans les hébergements), ostréiculteurs, pêcheurs, fabricants de produits non alimentaires de façon artisanale, prestataires de loisirs... Mise en avant des commerces, producteurs locaux et des activités s'exerçant dans le milieu naturel ou de façon artisanale.	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Prestataires répondant à une démarche écoresponsable (ex : ecolabel européen...) ou offrant des produits faisant l'objet d'un label (Bio, commerce équitable...).	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Prestataires insistant sur leur ancrage dans le circuit court ou de proximité (explication de la provenance de leurs matières premières, mise en avant des exploitations et du savoir-faire local, des légumes et fruits de saison...). Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/calendrier-fruits-legumes-de-saison.pdf	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
2	Préférer des produits écolabellisés ou alternatifs moins nocifs pour l'environnement		
	A - Produits d'entretien tels que les savons, produits vaisselle, nettoyeurs surfaces, WC, vitres.... (Ex : produit naturel, produit fabriqué maison, produit écolabellisé...). Pour aller plus loin : http://raffa.grandmenage.info/public/pdf/version-ecran-prud.pdf	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Produits papier, carton : Papier, enveloppes, chemises... en papier recyclé (NF environnement) ou PEFC...	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Equipement informatique labellisé « Energy Star », matériel informatique reconditionné...	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
3	Nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires		
	A – Relations partenariales et/ou contractuelles durables et équilibrées (dans une logique d'équité, de pérennité, de stabilité, de fidélité...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	Autres à préciser / Pour revoir cette notion de « consommer responsable » : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-consommer-responsable.pdf		
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Réduire la consommation d'énergie

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
4	Acheter ou remplacer les équipements électriques par des appareils de classe A ou des équipements de basse consommation		
	A - Remplacement des équipements électriques en panne par des appareils de classe A minimum	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Remplacement des ampoules usagées par des LED. Pour aller plus loin : https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/decoration/comment-choisir-ampoules	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
5	Opter pour une utilisation raisonnée des appareils électriques		
	A - Extinction des appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés (ne pas mettre en veille)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Programmation d'un seuil à ne pas dépasser (climatisation, température de l'eau pour les douches des hébergements, pour la piscine...) ou via des détecteurs de présence	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Eclairage extérieur limité la nuit (possibilité d'éclairage automatique pour optimiser l'utilisation et dans le respect de la faune et flore) ou via des détecteurs de présence	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
6	Favoriser le recours aux énergies renouvelables		
	A – Installation d'équipements pour des énergies renouvelables	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B – Développement de relations partenariales et/ou contractuelles pour le recours à des énergies renouvelables	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/20-solutions-reduire-consommation-deelectricite ; https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-reduire-facture-electricite.pdf		
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Favoriser la biodiversité

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
7	Limiter l'entretien des espaces verts, et si nécessaire utiliser des produits écolabellisés ou des traitements alternatifs, sans pesticide.		
	A - Paillage des massifs, désherbage manuel ou thermique	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Utilisation d'engrais naturels, connaissance et respect de la liste des produits	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Mise en place d'un carré de biodiversité (gestion différenciée des espaces verts)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	D - Utilisation dans la mesure du possible du compost issu des biodéchets	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
8	Utiliser des espèces végétales locales pour les futures plantations, et/ou mettre en place des outils pour favoriser la biodiversité (dans les exemples : espaces diversifiés, installation d'abris pour la faune...)		
	A - Espèces végétales locales, espaces diversifiés, prairie fleurie	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Ne pas planter d'espèces invasives (la liste est accessible via ce lien en page 20 à 26 puis 41 à 48 : https://obv-na.fr/ofsa/ressources/5_ref_eee/liste_des_eee_aquitaine.pdf)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Installation d'abris pour la faune	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://www.jardiner-autrement.fr/ ; https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-moins-produits-toxiques.pdf		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Préserver la ressource en eau

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
9	Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels et en limitant au strict nécessaire les produits dangereux.		
	A - Sensibilisation des équipes et des clients (affichage, livret accueil, autocollants...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
10	Réduire la consommation d'eau et installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit (<8litres / minute) pour la robinetterie.		
	A - Installation de mousseurs aux robinets (<8 litres/mn)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Installation d'un réducteur d'eau (WC)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Installation d'un récupérateur d'eau extérieur	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	D - Arrosage goutte à goutte, arrosage raisonné, possible utilisation de l'eau de pluie	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf ; https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/1805-moins-de-produits-toxiques-9791029709272.html https://www.cieau.com/connaitre-leau/la-pollution-de-leau/pollution-ressource-eau-comment-reduire/ https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/protection-de-la-ressource-en-eau-utilisee-pour-la-production-d-eau-potable https://www.sydec40.fr/Nos-competences/Espace-eau-et-assainissement		
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours	

✓ Diminuer la production de déchets

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
11	Installer ou indiquer un tri sélectif des déchets facilement accessible y compris des déchets dangereux		
	A - Le papier, le verre, le plastique, le carton... sont triés.	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Installation de poubelles de tri (papier, carton, verre...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Installation d'un composteur et/ou mise en place d'une collecte séparée pour les biodéchets. Pour aller plus loin, consulter : https://ademe.typepad.fr/files/guide_ademe_compostage_domestique.pdf	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	D - Dépôt des produits dangereux (encres, piles, électroniques...) en déchetterie. Pour aller plus loin : https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204406	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

12	Préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables	
A - Utilisation de piles rechargeables	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
B - Utilisation de panier ou cabas (pas de sac plastique)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
C - Utilisation de carafes et verres non jetables (en verre...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
Autres à préciser / Pour aller plus loin, consulter le guide : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-que-faire-dechets.pdf		
	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours	

✓ Limiter la pollution numérique

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
13	Optimiser la gestion des courriers électroniques		
A - Nettoyage régulier des boîtes mails au sein de la structure (supprimer les mails inutiles, les spams, vider votre corbeille numérique...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable		
B - Désabonnement des newsletters non lues	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable		
14	Optimiser la gestion des données numériques		
A - Utilisation de moteur de recherche de manière plus responsable (moteurs de recherche libres, recherche web avec des mots clefs précis dans une logique du plus court chemin...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable		
B - Utilisation du cloud de manière modérée (ex : trier et stocker le nécessaire, stocker plutôt sur disque dur externe ou ordinateur...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable		
Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf			
	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours		

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Sensibiliser à cette démarche

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
15	Informier la clientèle, le personnel et les partenaires de la démarche tourisme durable		
	A - Diffusion et mise à disposition de documents sur la démarche tourisme durable et sur les écogestes (charte, kit communication...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Information sur les actions engagées en faveur du tourisme durable sur le site internet et/ou le réseau social de la structure	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Information sur les transports en commun, loueurs de vélos, pistes cyclables à proximité (voire propositions de circuits possibles) en vue de favoriser les mobilités douces pour accéder à l'offre et durant le séjour.	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	D - Possibilité d'affichage des résultats en termes de mesure quant aux engagements durables de la structure (ex : Pourcentage d'économie d'eau ou d'énergie, pourcentage en moins de déchets... sur des supports de type site internet, livret, affiche, ...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	E - Désigner un référent de la démarche au sein de votre structure. Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
16	Valoriser le réseau des acteurs chartés tourisme durable auprès des clientèles et acteurs locaux		
	A - Information et liens sur les acteurs et structures engagés dans la démarche tourisme durable (lien sur les sites internet, documentation à disposition sur les structures engagées, ...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B – Participation aux actions de valorisation des partenaires (ex : offices de tourisme, pays...) pour mettre en avant la démarche et le réseau	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
17	Transmettre votre savoir et/ou mettre à disposition de la documentation sur l'offre nature locale auprès des clients		
	A - Information sur l'environnement local (faune, flore, milieux naturels), l'offre nature de proximité (sentiers de randonnées, pistes cyclables, sites, réserves naturelles...), l'offre culturelle et locale (artisanat, manifestations locales...) ; mise à disposition d'ouvrages, livres, magazines « nature » et/ou « écoresponsable » et/ou « locaux »	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Liens vers les sites dédiés (ex : vers www.ecotourisme-pays-alo.com , vers une page de l'office de tourisme, d'un partenaire spécialisé...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C – Développement de l'expérience client en mettant en avant le patrimoine local (ex : pour les services de restauration, proposition de spécialités, recettes locales, produits identitaires, panier pique-nique local...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

18	Favoriser les rencontres et la concertation	
	A – Concertation avec les acteurs locaux et les parties prenantes du territoire pour favoriser l'acceptation de l'activité touristique par les habitants (flux, diversification des activités...) et éviter les nuisances ou conflits (ex : portes ouvertes, partenariat, actions communes...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
	B – Limitation de la taille du groupe lors de visites-activités-sorties pour favoriser la rencontre entre acteurs (visiteurs-habitants-acteurs économiques ou touristiques...) et préserver les sites naturels (impacts des flux denses).	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
	C - Proposer et valoriser des animations sur la thématique à destination d'un jeune public (sensibilisation, ateliers proposés aux enfants et/ou familles, visites guidées sur le terrain, possibilité de kit pédagogique ou de communication pour les enfants - dessins, affiches, jeux, cartes ludiques, matériels adaptés ...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
19	Faciliter l'accès au séjour et à l'offre pour tous	
	A – Faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel et/ou mental	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
	B – Faciliter l'accès au plus grand nombre par une ou des actions spécifiques (grille tarifaire adaptée, partenariat avec des associations, chèques vacances acceptés...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
	C – Accès facilité pour les habitants du territoire à l'offre	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable
	Autres à préciser	
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours

✓ **Initier des actions solidaires**

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
20	Apporter son soutien à des projets locaux d'utilité sociale et/ou d'intérêt collectif		
	A - Dons, engagement, participation à des missions solidaires sur la base du volontariat	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B – Soutien financier ou matériel ou humain sur des projets locaux d'intérêt collectif ou d'utilité sociale (ex : préservation du patrimoine, nettoyage des plages...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
21	Avoir mis en place des actions solidaires pour soutenir certains publics		
	A - Hébergement du personnel soignant ou social, mise en place d'actions d'entraide et de solidarité dans la structure auprès d'un public	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Mise en place d'une action à destination de salariés saisonniers	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	Autres à préciser		
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
22	Être exemplaire dans la mise en place du protocole sanitaire au sein de l'établissement en fonction de la réglementation gouvernementale en vigueur et sensibiliser la clientèle		
	A - Prise de connaissance des recommandations, mise en œuvre et affichage	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B - Informer la clientèle des recommandations et mesures prises par l'établissement	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C - Assurer l'approvisionnement continu en matériel sanitaire (gel hydroalcoolique, masques, gants, etc....)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	Autres à préciser		
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours	

✓ Améliorer la qualité de vie au sein de la structure (Amorcer une démarche RSE)

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
23	Bénéficier d'un cadre de fonctionnement et le respecter		
	A – Mise à disposition et connaissance du cadre de fonctionnement de la structure (ex : statuts pour les entreprises ou associations, document relatif au fonctionnement, règlement intérieur, document cadre...)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B – Respect et mise en œuvre de ce fonctionnement en interne	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
24	Favoriser l'implication et la montée en compétences des personnels		
	A – Proposer un plan de formation ou des actions de sensibilisation, d'accompagnement et de formation en matière de tourisme durable auprès des personnels	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B – Mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C – Proposer des actions et des outils permettant l'engagement et l'implication des personnels dans le développement de cette stratégie au sein de la structure	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
25	Respecter et mettre en œuvre des principes d'égalité et d'équité		
	A – Respect des principes d'égalité et d'équité salariales entre les femmes et les hommes au sein de la structure ; Mise en œuvre d'actions de lutte contre les discriminations et l'ensemble des formes de harcèlement ; Proposition de conditions de travail favorables, au-delà des prérequis minimaux imposés par le droit du travail...	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

26	S'engager et Piloter la démarche tourisme durable		
	A – Réalisation d'un diagnostic, définition et mise en œuvre des actions en la matière	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	B – Mise à disposition de ressources spécifiques sur cette démarche	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	C – Mesure et évaluation de sa démarche et ses actions en matière de tourisme durable (indicateurs de mesure mis en place sur le durable)	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	D – Mesure et évaluation de la satisfaction clients quant à l'offre et à la démarche engagée en matière de tourisme durable	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	E – Limitation, réduction ou compensation de ses émissions de gaz à effet de serre par différentes actions de cette charte	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	F – Connaissance au sein de la structure de son empreinte écologique et amorce d'une réflexion pour la compenser	<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Non conforme <input type="checkbox"/> Non applicable	
	Autres à préciser / Pour aller plus loin :		
		<input type="radio"/> Conforme <input type="radio"/> En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

✓ Actions complémentaires

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer ci-dessous les actions complémentaires que vous avez initié, mises en place ou réalisées dans le cadre de votre démarche durable et ne correspondant pas aux critères mentionnés en amont. Elles pourront apporter une valeur ajoutée à votre candidature mais aussi au réseau des structures engagées.

✓ Remarques

Si les rubriques en supra ne vous ont pas permis d'indiquer certains éléments, vous pouvez mentionner ci-dessous toutes remarques particulières concernant vos engagements dans le cadre de la démarche tourisme durable.

--	--

Cases à cocher	Nombre total
Nombre total de critères :	26
Nombre total de sous-critères :	72
Nombre de critères applicables pour la structure :	
Cases cochées par la structure lors de ce diagnostic :	
<input type="radio"/> Conforme	
<input type="radio"/> En cours	
<input type="radio"/> Non conforme	
<input type="checkbox"/> Non applicable	
Projet et/ou action complémentaires précisés :	
Taux de conformité :	

Remarque : Il est préconisé pour devenir charté tourisme durable de bénéficier d'un taux de conformité de 70% sur les critères et sous-critères applicables.

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2022

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.